



Investment
Managers

Rapport climat

Ce rapport résume les initiatives, innovations et les engagements au cœur de notre stratégie climatique.

Il présente notre rôle en tant qu'investisseur, entreprise et employeur de premier plan dans le monde ainsi que les mesures que nous prenons pour avoir un impact positif et mesurable sur les marchés cotés et non cotés.

Pour en savoir plus et lire notre publication d'informations financières relatives au climat (Taskforce for Climate-related Financial Disclosure -TCFD), cliquez [ici](#).

03

**Quelques mots de
Marco Morelli**

04

**Agir concrètement
pour le climat**

07

**Combattre le changement
climatique de l'intérieur**

08

**Sensibiliser aux
enjeux climatiques**

09

**D'ambitieux plans
d'investissement axés
sur le climat**

12

**Responsabiliser les
entreprises à l'égard
des risques climatiques**

14

**Investir dans
la nature**

16

**Développer
nos actifs verts**





Quelques mots de **Marco Morelli**

Mes collègues d'AXA IM et moi-même avons pour ambition de devenir le premier investisseur responsable mondial. Nous sommes convaincus du pouvoir de l'action collective. Ce n'est qu'en unissant nos efforts, en tant qu'individus et au sein de notre industrie, que nous pourrons avoir une influence positive sur l'économie mondiale, la planète et les communautés qui nous entourent.

Le monde s'engage dans un processus de transition de plusieurs dizaines d'années vers un modèle économique plus durable et plus équitable. Le changement climatique est au cœur de ce processus, notamment les risques qui y sont associés et les opportunités liées aux mesures prises à l'échelle mondiale. Nous voulons mettre à profit la dynamique qui nous anime pour être moteur de cette transition.

Dans ce rapport, nous revenons sur l'ampleur et l'étendue du travail que nous avons réalisé jusqu'à présent.

Le financement de la transition climatique est sans doute l'une des opportunités d'investissements les plus importantes de cette génération et notre maison mère, le Groupe AXA, compte sur nous pour investir 25 milliards d'euros dans des placements verts, d'ici à 2023. Nous avons également récemment franchi une étape significative avec 13 milliards d'euros investis dans les obligations vertes, sociales et durables sur l'ensemble de nos portefeuilles.

Au-delà de la nécessité d'investir dans cette thématique, les réglementations évoluent rapidement et placent le climat sur le devant de la scène. Le Code de bonne conduite britannique remis à jour, le Règlement de l'Union Européenne sur l'information en matière de finance durable (SFDR), ainsi que le groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD) ont tous pour objectif d'accroître la transparence relative aux informations financières sur le climat.

Compte tenu de l'importance accordée au climat, il est aujourd'hui plus simple pour les gérants d'actifs, les entreprises et les investisseurs de mesurer et de comprendre leurs répercussions sur le climat. L'attention portée aux enjeux climatiques devrait en outre s'intensifier à l'approche du sommet mondial sur le climat (COP26) qui se tiendra en novembre 2021.

Toutefois, pour rendre le développement véritablement durable, nous ne devons pas nous limiter à notre génération, mais nous intéresser également à celles qui nous succéderont. Forts de cette conviction, nous nous sommes engagés à devenir un gérant d'actifs « zéro émission nette » d'ici à 2050.

Cette année, notre engagement avec les sociétés dans lesquelles nous investissons s'est élargi pour inclure les sujets de déforestation et de conversion des écosystèmes naturels, tout en continuant d'investir directement dans les forêts, et de favoriser une production et une utilisation durables du bois.

Notre engagement à réduire les émissions carbone ne concerne pas uniquement les actifs que nous gérons. Nous sommes également déterminés à réduire considérablement nos propres émissions carbone d'ici à 2025, afin de devenir le premier investisseur responsable au monde, mais également être reconnu à l'international comme une entreprise responsable.

La sensibilisation de nos collaborateurs aux sujets climatiques sera clé. Notre programme ESG & Climate Academy permet à nos collaborateurs du monde entier de participer à l'effort collectif visant à accélérer la transition vers un monde bas carbone, en leur donnant accès à des recherches et analyses d'experts.

Nous voulons relever les normes en matière de lutte contre le changement climatique. Avec le Groupe AXA et en tant qu'investisseurs de long terme transparents et responsables, nous continuerons de prendre les mesures nécessaires à la construction d'un monde plus durable.

C'est dans cette optique que nous nous engageons à poursuivre les avancées décrites dans ce rapport afin de devenir un acteur de référence dans le domaine du développement durable, à la fois en tant que gérant d'actifs, mais aussi comme entreprise et employeur responsables.

Marco Morelli, Executive Chairman, AXA Investment Managers

Agir concrètement pour le climat

Nos principaux engagements

Le changement climatique est une menace pour chacun d'entre nous. Chez AXA IM, nous sommes déterminés à réduire l'impact des risques relatifs au changement climatique et nous avons pris un certain nombre d'engagements clés dans le but d'atteindre nos objectifs.



Nous **réduirons nos propres émissions de CO2 d'au moins 25 % d'ici à 2025**, alors que nous poursuivons notre feuille de route pour devenir le premier investisseur responsable au monde, mais également une entreprise responsable à l'échelle internationale.



Nous avons **élargi notre politique d'investissement relative à l'huile de palme pour englober la déforestation et la protection des écosystèmes**. La déforestation est une cause majeure du réchauffement climatique, puisqu'elle est à l'origine de 24 % des émissions mondiales de CO2 et un facteur important d'aggravation de la perte de la biodiversité.



Nous deviendrons une société de gestion « Net Zero » et **atteindrons zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour l'ensemble de nos actifs**.



Nous **élargissons notre gamme de produits verts, nous lançons de nouvelles stratégies axées sur l'empreinte carbone et nous renforçons notre portefeuille de placements verts**.



Nous **mettrons un terme à tous nos placements dans l'industrie du charbon** au sein des pays de l'OCDE d'ici à 2030, et dans le reste du monde d'ici à 2040.



Nous **encourageons la transparence climatique et le développement durable au sein et en dehors de notre entreprise**. AXA IM s'engage à mettre tout en œuvre pour contribuer à créer un environnement plus propre et plus stable pour chacun d'entre nous.



Nous formons nos collaborateurs dans le monde afin de les **sensibiliser aux enjeux climatiques**, faire évoluer leurs actions et les aider à développer de nouvelles compétences en vue de renforcer leur capacité à agir en faveur de nos objectifs climatiques.



Nous soutenons les ambitions climatiques du Groupe AXA, notre maison mère, à travers la **Net Zero Asset Owner Alliance** — une initiative des Nations Unies qui réunit 37 investisseurs mondiaux poursuivant l'objectif « zéro émission nette » d'ici à 2050.



Nous travaillons aux côtés du Groupe AXA pour définir la méthodologie relative à l'alignement des investissements sur l'Accord de Paris et définir des objectifs réalisables. Le Groupe AXA s'est engagé à **réduire les émissions de CO2 des investissements concernés de 20 %**, entre 2019 et 2025.

Agir concrètement pour le climat

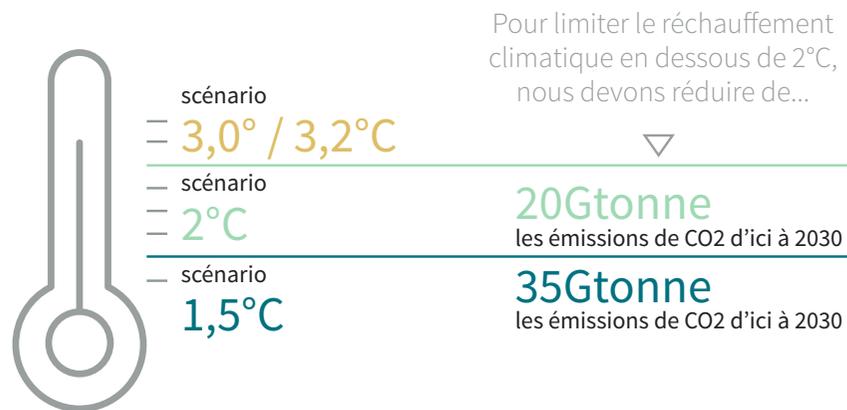
Les avancées liées au climat

Chez AXA IM, nous sommes déterminés à agir concrètement en faveur du climat. Nous le devons à nos clients, à nos collaborateurs, à nos parties prenantes, et à la société en général.

Il nous reste encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre ces objectifs ambitieux, mais nous sommes sur la bonne voie et nous progressons de plus en plus vite.

Notre stratégie est alignée sur le cadre proposé par le Groupe de travail sur le reporting financier des risques liés au climat (TCFD). Ses recommandations indiquent spécifiquement que les organisations doivent envisager un ensemble de scénarios, y compris un scénario « 2 °C ou moins », en référence à l'Accord de Paris de 2015.

D'ici 2100, nous allons faire face à une hausse des températures mondiales



Sources : « Rapport 1,5 °C » du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), AXA IM, 2019

Nos efforts convergent dans cette direction. La tâche est complexe et implique de viser un objectif clair et de prendre des engagements fermes. Afin de mesurer les progrès accomplis, nous nous appuyons notamment sur la température, ou le « potentiel de réchauffement » de nos investissements, qui sont précisés dans ce rapport.

Nous avons lancé et renforcé plusieurs initiatives importantes en ce sens au cours de l'année passée.

Zéro émission nette de carbone



Nous nous sommes engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, en ramenant les émissions de gaz à effet de serre de tous nos actifs à zéro.

Cet engagement s'inscrit dans le cadre de notre adhésion à l'initiative Net Zero Asset Managers, qui regroupe des acteurs du secteur soucieux de contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Nous collaborerons étroitement avec notre maison mère, le Groupe AXA, dont nous gérons les actifs, ainsi qu'avec nos clients détenteurs d'actifs, en ce qui concerne l'analyse, le reporting et la mise en œuvre de changements au sein des portefeuilles d'investissement.



En amont de la COP26 qui se tiendra en novembre 2021, nous annoncerons le lancement de notre première gamme d'actifs gérée conformément à cet objectif « zéro émission nette » de carbone, et préciserons comment nous comptons y parvenir.

Nous souhaitons nous fixer des objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040, afin d'indiquer les progrès accomplis en vue de l'objectif de 2050. Nous réviserons ces objectifs au moins tous les cinq ans afin d'accroître la proportion d'actifs sous gestion couverts jusqu'à ce que celle-ci atteigne 100 %.

Agir concrètement pour le climat

Une gamme de produits **plus verts**



Nous enrichissons notre gamme de produits dans le but d'atteindre notre objectif en matière d'émissions carbone, mais aussi de répondre aux attentes de nos clients qui souhaitent investir dans des stratégies bas carbone.

Parmi les lancements de produits intervenus au premier semestre 2021, citons par exemple :

- une stratégie axée sur des obligations américaines à haut rendement à faible émission de carbone ;
- une stratégie de crédit liée au climat et axée sur la préservation du capital, l'adaptation au climat et le rendement obligatoire.

En 2021, nous comptons mettre au point d'autres stratégies axées sur le climat, de manière ciblée, tout en adoptant des approches neutres en carbone au sein des stratégies existantes.

Par ailleurs, nous étoffons notre portefeuille d'investissements verts, dans le cadre des efforts déployés pour réaliser l'objectif net zéro et apportons notre soutien au Groupe AXA pour l'aider à atteindre 25 milliards d'euros d'actifs verts sous gestion d'ici à 2023.

Par « actifs verts », nous entendons :



les
obligations
vertes



les actions
thématiques
vertes



les actifs
réels verts

À la fin de l'année 2020,
nous comptons
€26,67
milliards d'euros
investis dans ce
type d'actifs.

Enfin, nous continuons à renforcer notre offre d'investissement responsable avec une nouvelle gamme « ACT ». Ces produits visent à favoriser la transition vers une économie plus durable. Les fonds s'articulent autour de thématiques ESG et/ou d'objectifs en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

L'engagement actionnarial est un élément clé de cette gamme de fonds. À ce titre, un rapport relatif à l'exercice des droits de vote et à l'engagement actionnarial est disponible pour chaque fonds. Cette gamme regroupe des fonds durables et des fonds à impact cotés.



Combattre le changement climatique de l'intérieur

Nous sommes convaincus que pour contribuer à limiter le changement climatique au niveau mondial, nous devons commencer par agir à notre échelle. Et pour nous, cela signifie analyser nos propres pratiques.

Philanthropie à impact

La philanthropie à impact d'AXA IM porte sur des projets ayant des effets sociétaux tangibles dans les domaines de l'éducation, de la santé, du changement climatique et de la biodiversité. Nous avons élargi nos activités caritatives de sorte à inclure les organisations non gouvernementales qui s'alignent expressément sur les objectifs de l'Accord de Paris.

En 2020, nous avons commencé à allouer une partie des frais de gestion perçus via nos fonds à impact — c'est-à-dire les fonds associés à des ODD spécifiques — à des organisations caritatives œuvrant en faveur de ces mêmes ODD.

Voici quelques-uns de nos partenaires axés sur le changement climatique/la biodiversité :

- **The World Land Trust**
association caritative internationale visant à protéger les habitats les plus importants sur le plan biologique et les plus menacés, à l'échelle mondiale ;
- **Ligue pour la Protection des Oiseaux**
association de protection des oiseaux menacés, de coordination des programmes de conservation et de gestion de la réintroduction des espèces en voie d'extinction.



Réduction de notre empreinte carbone

Nous avons pris un certain nombre de mesures l'an dernier afin de limiter notre propre empreinte carbone. Ce processus prendra du temps et nous n'en sommes qu'au début.



Notre principal objectif consiste à réduire nos émissions d'au moins **25%** d'ici à 2025.

Nous commencerons par diminuer nos propres émissions de carbone liées, par exemple, aux déplacements professionnels, aux locaux, à la chaîne d'approvisionnement et au numérique.

À mesure que nous progresserons dans cette voie, et en fonction de la vitesse à laquelle nous réduirons notre empreinte carbone, nous envisagerons un système de compensation des émissions.

Les 19 bâtiments dans lesquels nous travaillons à travers le monde sont à l'origine d'une grande partie des émissions carbone d'AXA IM. Nous travaillons aux côtés de fournisseurs pour quantifier les émissions des périmètres 1, 2 et 3 associées à ces sites en vue de mettre en place une stratégie de réduction, voire, le cas échéant, de compensation.

Nous visons un niveau de durabilité maximal, tant pour notre entreprise que pour nos collaborateurs. Cette démarche nous permettra également d'être exemplaire et d'être ainsi en mesure d'imposer des standards élevés aux entreprises dans lesquelles nous investissons. **Nous devons nous appliquer nos propres principes.**

Les bureaux d'AXA IM - l'un des bâtiments les plus écologiques de Londres

À Londres, nous venons d'emménager au 22 Bishopsgate, l'un des bâtiments les plus écologiques de la capitale britannique.

Nous avons cherché à atteindre la meilleure efficacité énergétique possible tout en réduisant notre impact environnemental.

La tour du 22 Bishopsgate a été la première au Royaume-Uni à demander et recevoir la certification WELL Building Standard. Elle a en outre reçu la note « Excellent » de BREEAM. L'énergie du bâtiment est entièrement produite à partir de sources renouvelables.

L'espace de travail lui-même s'articule autour d'espaces verts et centrés sur l'humain. Nous avons également pris des décisions fortes quant aux ressources utilisées, recyclées et à bannir, allant du choix du papier à la gestion de l'eau.

Au fil du temps, nous mettrons au point un cadre plus détaillé intégrant d'autres aspects comme l'approvisionnement alimentaire, afin d'améliorer considérablement notre impact global sur l'environnement.

Nous avons l'intention d'utiliser cette approche type pour l'ensemble de nos bureaux. À chaque renouvellement de bail, nous rechercherons la solution la plus durable possible permettant à notre entreprise d'avoir les meilleurs résultats commerciaux.

Le développement et l'utilisation d'indicateurs plus précis nous permettront de publier de façon détaillée notre propre empreinte physique.

Sensibiliser aux enjeux climatiques



Notre engagement à transformer notre entreprise ne se limite pas au niveau fonctionnel. Il est également essentiel d'aider nos collaborateurs à jouer un rôle plus actif dans la lutte contre le changement climatique.

Dans cette optique, nos collaborateurs doivent suivre une formation obligatoire sur l'investissement responsable par le biais de modules d'e-learning ou de sessions en direct animées par nos spécialistes de l'investissement responsable. Nous développons ces formations en 2021, en proposant davantage de contenus sur l'investissement ESG et les questions climatiques. Les objectifs de **certains collaborateurs et de certaines équipes intégreront désormais des composantes du développement durable.**

Nous avons mis en place des accords de participation qui comportent des dimensions environnementales. C'est notamment le cas en France, où ces accords reposent notamment sur la consommation de papier et d'autres critères, tels que :

- la réduction des émissions de CO2 via la baisse du nombre d'e-mails envoyés ;
- le pourcentage de collaborateurs ayant suivi la formation sur la sensibilisation aux questions climatiques.

Bien que ce modèle ne s'applique pour l'heure qu'au siège français, il pourra être étendu à d'autres bureaux à l'avenir.



Programme ESG and Climate Academy – renforcer la prise de conscience et la capacité à agir des collaborateurs



Depuis plus de 20 ans, AXA IM propose des solutions d'investissement responsable à ses clients, lesquelles font partie intégrante de ses activités. AXA IM était donc bien positionné pour devenir une plateforme d'apprentissage ESG.

Dans le cadre des efforts déployés pour sensibiliser aux critères ESG au sein d'AXA IM, tous nos collaborateurs dans le monde ont suivi en 2019, une formation e-learning obligatoire sur l'investissement responsable. Ce programme a été conçu et mis en œuvre en partenariat avec le Centre d'expertise de l'investissement responsable du Groupe AXA.

Les critères ESG auront des répercussions sur l'ensemble de notre chaîne de valeur et de nos compétences à long terme. Nous voulons renforcer nos compétences techniques à tous les niveaux et répondre aux demandes de nos collaborateurs désireux d'en savoir plus sur l'investissement ESG, qu'ils soient en poste depuis longtemps ou qu'ils aient récemment intégré l'entreprise. Cette année, AXA IM a lancé le programme **ESG and Climate Academy visant à former nos clients et nos collaborateurs.** Outre nos modules d'e-learning traditionnels sur l'investissement responsable, cette formation proposera également :

- des modules d'auto-apprentissage développés en partenariat avec l'entité AXA Climate et accessibles à l'ensemble des collaborateurs, sur les fondamentaux ESG ainsi que sur le changement climatique et ses répercussions ;
- des sessions interactives de « boosters ESG » visant à fournir aux principaux décideurs et professionnels de l'investissement des informations à jour concernant les réglementations, les indices de référence et les données, les difficultés des émetteurs, de même que les analyses financières intégrant les critères ESG ;
- des master class destinées aux experts sur des sujets essentiels, comme les investissements net zero ;
- un accès plus rapide au certificat en investissement ESG du Chartered Financial Analyst Institute (CFA).

D'ambitieux plans d'investissement axés sur le climat

Nous voulons redéfinir nos objectifs d'investissement et les intégrer à un contexte plus global. Le principal défi auquel le secteur financier est confronté aujourd'hui est celui de la lutte contre le changement climatique, et nous voulons mettre en avant les progrès que nous accomplissons à cet égard.

À la fin de l'année 2019, le Groupe AXA a annoncé une nouvelle étape importante de sa stratégie climatique en vue de renforcer sa contribution à une économie plus résiliente et bas carbone.



Celle-ci implique de maintenir le « potentiel de réchauffement » des placements d'AXA en deçà de 1,5 °C d'ici à 2050, conformément à l'Accord de Paris, d'accroître les investissements verts pour atteindre 25 milliards d'euros d'ici à 2023, d'augmenter les placements dans les obligations de transition (pour aider les entreprises à effectuer leur transition verte) et de se désengager totalement du charbon au fil du temps.

Nous soutenons également notre maison mère dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance — une initiative des Nations Unies visant à favoriser la transition des portefeuilles institutionnels vers l'objectif « zéro émission nette » d'ici à 2050. À ce titre, le Groupe AXA s'est notamment engagé à réduire les émissions de CO2 de ses investissements de 20 %, entre 2019 et 2025.

En tant que gérant des actifs du Groupe AXA et aux côtés de centaines d'autres établissements financiers et de millions de personnes dans le monde, nous avons un rôle crucial à jouer.

Nous continuons à aligner nos activités et les produits que nous proposons à nos clients sur les ODD des Nations Unies — en particulier ceux axés sur le climat : ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), 12 (consommation et production responsables), 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (vie aquatique) et 15 (vie terrestre).

La gamme de fonds ACT d'AXA IM, dont beaucoup soutiennent des ODD spécifiques, constitue l'un des piliers de cette démarche d'alignement. Dans l'ensemble, les produits de la gamme ACT répondent aux exigences de l'article 9 de la réglementation SFDR¹.

En outre, nos fonds à impact affichent systématiquement de bons résultats au regard des ODD ciblés, comme en attestent les indicateurs clés de performance (ICP).



Par exemple, depuis leur lancement les fonds ont permis d'éviter

63,6
millions de tonnes
d'émissions de CO2



Schneider Electric



Parmi nos investissements à impact, nous comptons le géant européen Schneider Electric.

Du fait de son envergure et de son engagement à offrir les meilleures technologies, Schneider Electric est bien placé pour concevoir des innovations dans le domaine de l'efficacité énergétique et pour appuyer le développement durable des réseaux intelligents, des énergies renouvelables, etc – tous pertinents pour les objectifs en matière de changement climatique.

En tant qu'acteur de premier plan, Schneider Electric devrait pouvoir tirer profit de la demande croissante en efficacité énergétique à l'échelle mondiale, et contribuer à plusieurs ODD.

23,8%
Croissance du
chiffre d'affaires
des plateformes de
services axés sur le
développement durable

24%
Économies
moyennes
d'énergie liées à la
digitalisation

\$67,6
milliards \$
Capitalisation boursière
de Schneider Electric²

¹ La référence aux catégories produits SFDR est fournie sur la base de la directive européenne (EU) 2019/2088 de la sustainability-related disclosures in the financial services sector ("Réglementation SFDR") et fait état de la situation au 10 mars 2021. A la date de publication, les normes techniques réglementaires liées à SFDR ne sont pas encore finalisées et appliquées. La catégorisation des produits sera réévaluée une fois que ces normes techniques réglementaires finalisées, et pourra évoluer. Ces fonds appartiennent à la première catégorie (« approche significativement engageante ») au titre de la Doctrine 2020-03 de l'AMF.

² Source : AXA IM/Rapport annuel 2019 de Schneider Electric/Rapport 2019 de Schneider Electric sur les avantages de la transformation numérique mondiale/EPA

D'ambitieux plans d'investissement axés sur le climat

Mesurer les données importantes

Les méthodes utilisées pour évaluer les données ESG sont complexes et susceptibles d'évoluer. Il est de ce fait plus difficile de les intégrer dans la décision d'investissement qu'une information financière traditionnelle, fondée sur des normes bien connues et standardisées.

Chez AXA IM, nous disposons d'une vaste gamme d'outils efficaces et évolutifs permettant de mesurer ce qui compte vraiment — et de créer de la valeur pour nos clients.

« Potentiel de réchauffement »

En collaboration avec des partenaires spécialisés, nous avons mis au point une méthode de mesure de la température, ou du « potentiel de réchauffement », de nos investissements dans les stratégies et portefeuilles que nous gérons.



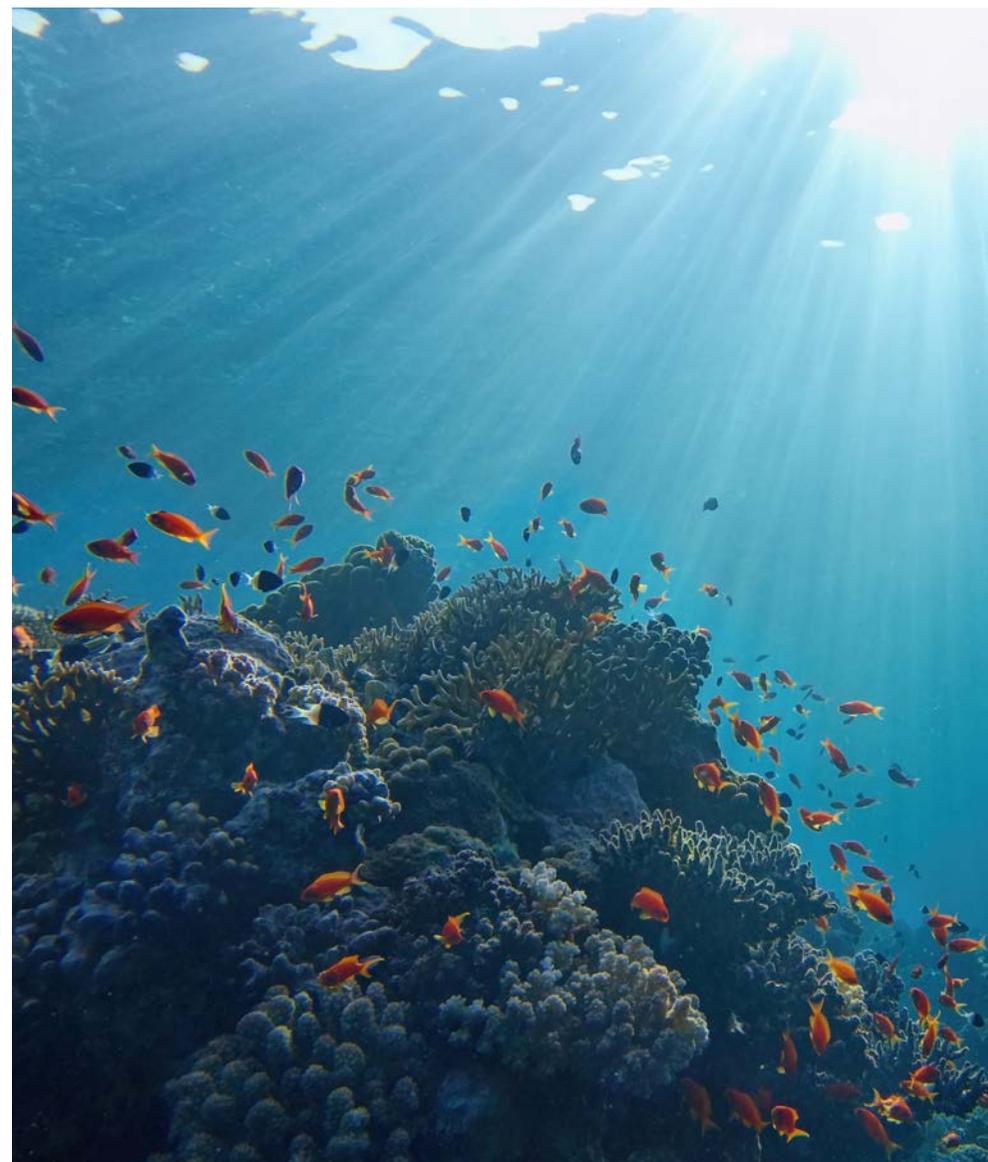
Chaque investisseur peut ainsi calculer la température de l'entreprise ou du portefeuille afin de les comparer à l'objectif de 1,5 °C.

Le « potentiel de réchauffement » des actifs d'AXA IM est resté stable à 2,8-2,9 °C au cours des deux dernières années. Comme le montre le tableau de bord ci-dessous, ce niveau reste inférieur à la température de référence du secteur qui s'établit à 3,3 °C.

	Warming potential [°C] ³	Carbon footprint	Green share [%]
	2020	2020	2020
AXA IM	2,9	171	15,6
Weighted benchmarks by AUM	3,3	256	12,4

Mais la route est encore longue pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Courant 2021, nous présenterons de manière plus détaillée les mesures que nous prendrons pour diminuer ce chiffre d'ici à 2050, ainsi qu'une série d'objectifs intermédiaires.

³ Pour plus d'informations, voir page 55 du rapport TCFD d'AXA IM.



D'ambitieux plans d'investissement axés sur le climat

Empreinte carbone

L'intensité carbone de nos investissements s'élève à

171

tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires



Le niveau de référence sur le marché est de

256

tonnes⁴



Cet indicateur comprend les émissions des périmètres 1 et 2, ainsi que les déplacements professionnels relatifs au périmètre 3.

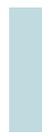
Part verte

La part verte est un indicateur important de la manière dont les investissements contribuent à la transition mondiale vers des énergies plus vertes.

À fin décembre 2020, notre « part verte » d'actifs cotés s'élevait à⁵

15,6%

(14 % en 2019)



contre un niveau de référence de 12,4%

(9,5 % en 2019)



La part verte se décompose comme suit :

Investissements
souverains

26,5%



Obligations
d'entreprise

13,1%



Actions

14,8%

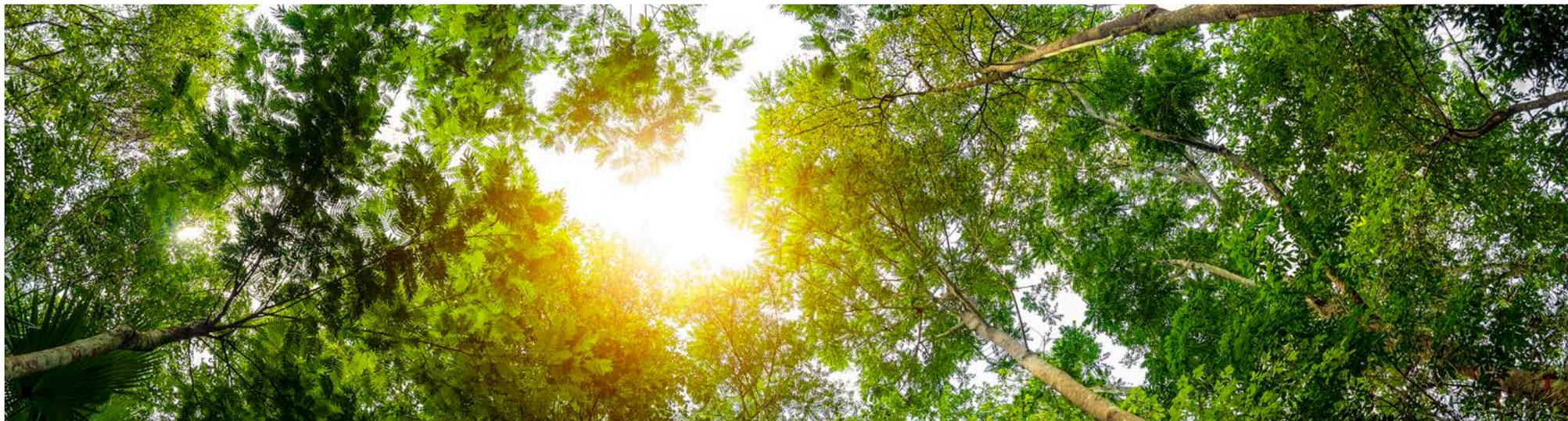


Valeur exposée au risque climatique

La valeur exposée au risque (Value at Risk, VaR) est un concept de base de l'investissement qui permet de mesurer la perte financière potentielle sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille.

La VaR climatique est utilisée pour analyser le risque auquel la valeur d'un placement est exposée à travers le prisme de l'empreinte carbone. **Elle nous permet de savoir dans quelle mesure les investissements que nous gérons pour nos clients sont susceptibles d'enregistrer des pertes (ou des gains) en lien avec des aspects climatiques.**

Une entreprise pourra par exemple s'exposer à des coûts réglementaires significatifs si elle n'opère pas sa transition suffisamment rapidement. À l'inverse, les recettes futures d'un projet pourront augmenter sous l'effet de la demande en faveur de ses technologies à faible émission de carbone.



⁴ Pour plus d'informations, voir page 56 du rapport TCFD d'AXA IM.

⁵ Pour plus d'informations, voir page 57 du rapport TCFD d'AXA IM.

Responsabiliser les entreprises à l'égard des risques climatiques

Il est certes primordial de définir des objectifs d'investissement conformes aux objectifs en matière de changement climatique, mais il est tout aussi crucial d'exercer des activités d'engagement actionnarial et de demander des comptes aux équipes dirigeantes des entreprises dans lesquelles nous sommes investis.

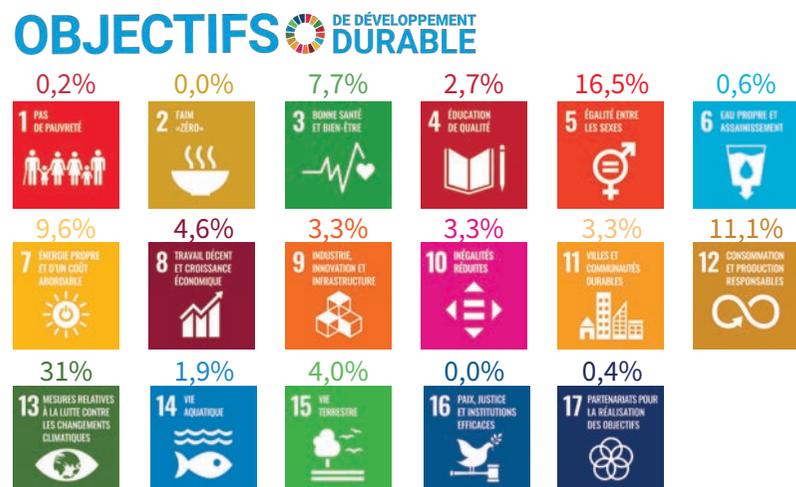
Activisme actionnarial

Nous continuons de renforcer nos activités d'engagement sur les questions climatiques.

Lorsque nous sélectionnons un titre ou un actif, nous cherchons à instaurer un dialogue ouvert afin de favoriser le changement. À travers nos activités de vote et d'engagement, nous utilisons notre influence pour susciter un changement plus large, bénéfique à la fois pour la société et pour la planète.

Nous avons continué à développer nos activités d'engagement autour des enjeux climatiques.

En 2020, un tiers des activités d'engagement liées aux ODD des Nations Unies que nous avons exercées auprès des entreprises portaient sur la lutte contre les changements climatiques. Les ODD des Nations Unies ont été abordés dans plus de 80 % des discussions entreprises. Nous comptabilisons 319 activités d'engagement au cours de l'année (217 en 2019) au total, dont 122 menées auprès de dirigeants ou de Conseils d'administration. La répartition est la suivante :



Des mesures fermes à l'égard des entreprises qui entravent la transition énergétique

Nous avons durci notre position sur les actifs et les titres qui ont, selon nous, une incidence négative sur le climat et la transition énergétique.

Nous excluons directement l'huile de palme non certifiée par la Table ronde sur l'huile de palme durable (Roundtable on Sustainable Palm Oil - RSPO) ainsi que les pires pratiques responsables de la déforestation. Dans le cadre de nos engagements actuels, nous avons renforcé le rôle de notre politique relative à la déforestation en durcissant nos critères d'exclusion liés à toute une série de questions. Pour plus d'informations, veuillez consulter le chapitre « [Investir dans la nature](#) ».



Responsabiliser les entreprises à l'égard des risques climatiques

Agir sur le charbon -

atténuer les risques liés aux actifs « bloqués » (stranded assets)



En 2017, nous avons mis en œuvre une politique d'exclusion des activités liées au charbon et aux sables bitumineux, afin de réduire le risque de nos portefeuilles en diminuant l'exposition aux actifs inexploitable. Cette démarche est en phase avec l'Accord de Paris et favorable à la transition vers une économie bas carbone.

En 2020, nous avons renforcé deux autres critères d'exclusion :

- une nouvelle interdiction portant sur les producteurs d'électricité disposant de plus de 10 GW de capacités de production électrique installées au charbon ;
- l'application d'un seuil plus bas concernant le développement des capacités liées au charbon, afin d'écarter les entreprises prévoyant d'augmenter leur production de charbon de plus de 300 MW (contre 3 000 MW auparavant). Les sociétés minières qui lancent de nouveaux projets d'extraction de charbon et les partenaires de l'industrie du charbon qui développent de nouveaux actifs charbonniers importants sont désormais exclus. Cela rend impossibles les investissements dans la plupart des nouveaux projets liés au charbon à travers le monde.

Dans la droite ligne de sa politique d'atténuation des risques liés aux actifs bloqués (stranded assets), AXA IM s'est également formellement engagée en 2020 à mettre fin à tous les investissements dans l'industrie du charbon au sein de l'OCDE d'ici à la fin de cette décennie, et dans le reste du monde d'ici à 2040. Cet objectif sera progressivement atteint, grâce aux stratégies d'exclusion, mais aussi via les actions d'engagement.

Initiative d'engagement d'AXA liée au charbon



Début 2021, en collaboration avec sa maison mère, AXA IM a démarré une initiative d'**engagement autour du charbon**, en envoyant des lettres aux émetteurs dont les activités sont encore exposées au charbon, sans toutefois atteindre les seuils d'exclusion.

Nous interpellons ainsi ces émetteurs afin de les inciter à aligner leurs activités commerciales sur ce programme et nous faire part explicitement des progrès réalisés en ce sens.

Nous attendons principalement de ces entreprises qu'elles adoptent des objectifs scientifiques de réduction des émissions de carbone et des scénarios de transition compatibles avec l'objectif de l'Accord de Paris consistant à limiter la hausse des températures à 1,5 °C.

Historique des votes

Nous votons selon nos convictions. En 2020, nous avons utilisé de notre influence pour obtenir des avancées inédites sur les enjeux climatiques.

Nous avons voté contre la direction des entreprises sur au moins une résolution lors de 56 % des 6 247 assemblées générales auxquelles nous avons participé. C'est la première fois que ce taux franchit la barre des 50 %.

En 2021, les activités de vote d'AXA IM portent en priorité sur le climat et la biodiversité. Nous incitons les entreprises à communiquer sur la transparence de leur stratégie, de leurs investissements, de leurs plans et de leurs objectifs provisoires en vue d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050⁶.

Investir dans la nature

AXA IM accorde une attention particulière à la perte de la biodiversité, compte tenu de sa relation symbiotique avec le climat. Leur protection est en effet interdépendante.

La perte de la biodiversité se répercute sur les entreprises dans lesquelles nous investissons et, à terme, c'est l'ensemble de l'activité économique qui dépend des services rendus par la nature. L'incapacité à traiter les problématiques relatives à la biodiversité risque de mettre à mal bon nombre d'activités, et constitue donc un risque pour les investisseurs qui soutiennent ces entreprises.

La biodiversité est également un rempart naturel exceptionnel contre les événements climatiques extrêmes. Les mangroves et les barrières de corail jouent par exemple un rôle clé dans la protection des littoraux face aux tempêtes et aux inondations. Leur destruction expose les entreprises à davantage de risques physiques en lien avec le climat.

Le « rapport 1,5 °C » du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) publié en 2018⁷ a également souligné que les nations devaient viser un scénario de 1,5 °C (plutôt qu'un scénario de 2 °C) pour éviter des dommages sans précédent sur la biodiversité, les êtres humains et l'économie. Cela implique de réduire les émissions carbone de 45 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2010, avant d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Chez AXA IM, nous redoublons d'efforts pour mieux intégrer les enjeux de la biodiversité à nos recherches, à nos initiatives d'engagement et à nos processus d'investissement. Nous sommes convaincus que la perte de la biodiversité représente un risque pour les performances financières. Outre les considérations financières, la biodiversité est également un thème commun à la plupart des ODD.

Nous développons actuellement des outils et des indicateurs de mesure de performance en matière de biodiversité. En 2020, nous nous sommes concentrés sur :

- la sélection d'un nouveau prestataire de recherche afin de nous aider à mesurer l'impact des investissements sur la biodiversité. Cela nous aidera à cibler les entreprises ayant le plus grand impact et à nourrir les discussions dans le cadre de nos activités d'engagement ;
- l'engagement auprès des négociants de matières premières. Six entreprises contrôlent environ 60 % de toutes les exportations de soja du Brésil, pays où les risques de déforestation sont particulièrement élevés. En collaboration avec d'autres investisseurs, nous avons encouragé les négociants à redoubler d'efforts en matière d'engagements de non-déforestation, de traçabilité et de reporting, compte tenu des résultats positifs de ces discussions.

⁷ https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_Full_Report_High_Res.pdf



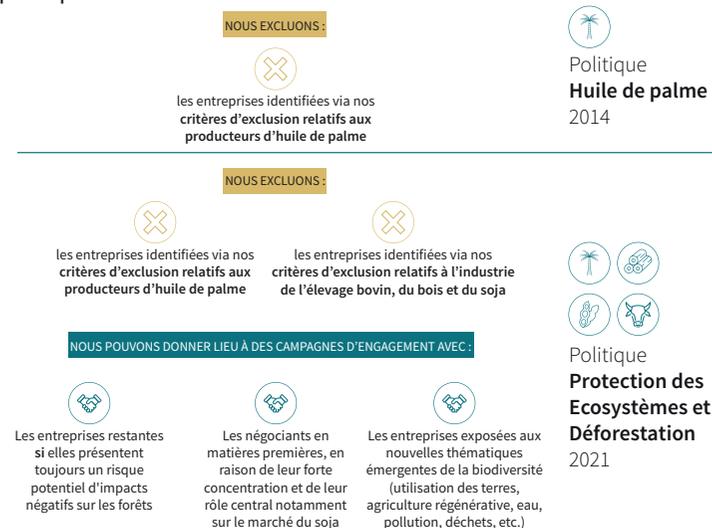
La nouvelle politique Protection des Ecosystèmes et Déforestation

La déforestation est l'une des principales causes du réchauffement climatique et de la perte de la biodiversité.

Cette année, AXA IM a décidé d'élargir sa politique sur l'huile de palme en adoptant une approche plus globale de la protection des écosystèmes et de la déforestation.

Au vu de l'importance de la faune et de la flore des forêts pour l'écosystème de la planète, la lutte contre la déforestation joue un rôle essentiel pour préserver les ressources en eau et en bois, prévenir les risques d'inondation, contrôler l'érosion des sols et préserver les habitats naturels.

Nous estimons qu'il est préférable de ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités de déforestation et de conversion d'habitats naturels lorsque des pratiques néfastes ont été clairement identifiées. Cette politique s'articule autour d'un ensemble de règles et de procédures conformes à ce principe.



C'est en encourageant et en favorisant le dialogue avec les entreprises concernées par ces problématiques que nous pourrons impulser le changement et améliorer les pratiques.

Investir dans la **nature**

AXA IM considère les forêts comme une classe d'actifs. L'entreprise continue d'investir activement et de manière durable dans les forêts et encourage les investissements directs dans les opérations forestières certifiées par des normes reconnues à l'international, telles que la certification de Forest Stewardship Council (FSC) recommandée par le WWF ou qui sont en bonne voie pour obtenir ce type de certification.

Focus sur l'investissement dans les forêts



AXA IM applique une politique rigoureuse dans le cadre de ses investissements dans les activités forestières, en ce qui concerne la sélection de ses actifs et de ses partenaires de la gestion forestière, ainsi que l'adaptation des pratiques de gestion, en vue de surmonter ces défis mondiaux.

AXA IM Real Assets possède des forêts en France, en Irlande et en Finlande, qui représentent plus de 58 000 hectares sous gestion.

Engagement en matière de gestion forestière durable

Nos engagements portent sur la propriété, la gestion, la production de bois et l'utilisation sociale des forêts dans nos portefeuilles, incluant :

- la préservation des forêts pour le futur tout en rendant possible la production de bois, le respect des écosystèmes, le maintien de la biodiversité, ainsi que la bonne gestion des sols et de l'eau ;
- la certification des forêts et de leur gestion dans les deux ans suivant l'acquisition, par le Forest Stewardship Council (FSC) et/ou par le Programme de reconnaissance des certifications forestières (Programme for the Endorsement of Forest Certification - PEFC) dans les pays présentant des risques plus faibles ;
- la promotion de l'utilisation du bois en raison de sa capacité réelle à réduire les émissions carbone, à la place de matériaux à fortes émissions tels que le béton ou l'acier ;
- la capacité à encourager la régénération de l'habitat naturel et l'intégration de niveaux plus élevés de biodiversité dans les pratiques sylvicoles ;
- l'utilisation de certaines parties de nos forêts pour les loisirs, la recherche et l'éducation.

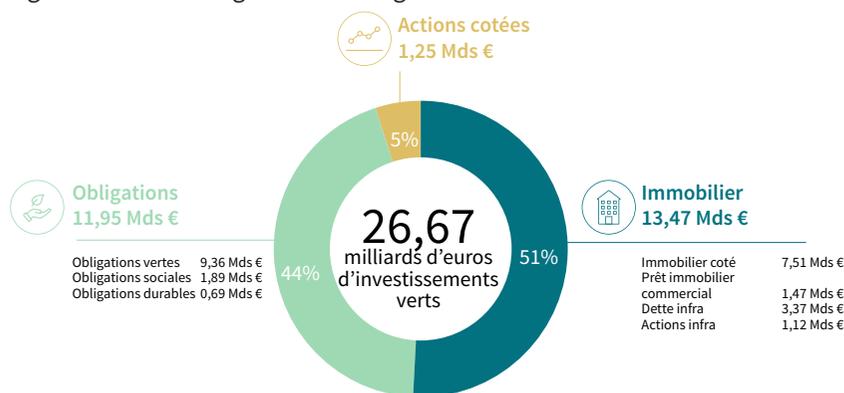


Développer nos actifs verts

Pour répondre à nos objectifs climatiques, nous investissons dans un plus grand nombre d'actifs verts.

Les actifs verts sous gestion d'AXA IM sont au cœur de sa stratégie d'investissement respectueuse du climat et représentent aujourd'hui 26,67 milliards d'euros à fin 2020.

Ce montant a augmenté de 49,6 % par rapport aux 17,82 milliards d'euros totalisés fin 2019. Les trois principaux types d'actifs verts que nous détenons pour nos clients ont tous progressé, mais cette hausse a été particulièrement significative sur le segment des obligations vertes et durables.



Obligations vertes, sociales et durables

Nous avons quasiment doublé nos participations dans cette classe d'actifs par rapport à la fin de l'année 2019.

Malgré la place de plus en plus importante qu'occupe cette classe d'actifs, plusieurs concepts nécessitent encore d'être clairement définis. Chez AXA IM, nous pensons que l'utilisation du produit de l'émission d'une obligation verte doit refléter les efforts déployés par l'émetteur pour améliorer sa stratégie environnementale globale et s'aligner sur l'Accord de Paris.

Les émetteurs d'obligations sociales doivent en outre afficher clairement l'ambition de générer des résultats positifs.

Dans ce contexte, AXA IM a décidé de développer son propre cadre d'évaluation pour les obligations vertes, sociales et durables.

Ce cadre repose sur les quatre piliers suivants :

- les qualités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de l'émetteur et sa stratégie en la matière ;
- l'utilisation du produit de l'émission et le processus de sélection des projets ;
- la gestion du produit de l'émission ;
- le reporting de l'impact du fonds.

Nos professionnels de l'investissement et du climat sont très sélectifs. Ils n'accordent du crédit qu'aux titres qui soutiennent les projets verts et sociaux les plus pertinents et efficaces et excluent tout risque d'utilisation abusive des fonds, de pratiques contraires à l'éthique et d'écoblanchiment.

Depuis 2014, nos experts ont écarté environ un cinquième des 800 obligations potentiellement éligibles qu'ils ont examinées.

Ils recherchent tout particulièrement des données attestant de contributions directes ou d'un alignement sur les ODD des Nations Unies.

La forte contribution à l'énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7), au travail décent et à la croissance économique (ODD 8) et aux villes et communautés durables (ODD 11) s'explique par la place importante qu'occupent les projets liés aux énergies renouvelables, aux bâtiments verts et aux transports à faible émission de carbone, qui contribuent directement à l'ODD 11, - au sein de nos investissements en obligations vertes.

L'alignement clair sur la bonne santé et le bien-être (ODD 3), l'industrie, l'innovation et les infrastructures (ODD 9), les villes et les communautés durables (ODD 11) et aux mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13) s'explique de la même manière, les énergies renouvelables et les projets de transport à faible émission de carbone étant alignés sur les ODD 3, 9, 11 et 13.



Développer nos actifs verts

Nos investissements en obligations vertes, sociales et durables : explications avec deux exemples

L'émission du gouvernement mexicain

Cette obligation durable est en phase avec les plans de développement socioéconomique du gouvernement mexicain ainsi qu'avec les objectifs prioritaires du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté. Le pays a conçu un programme de développement durable à l'horizon 2030, et le budget de l'État a été défini au regard des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les domaines du financement s'articuleront autour des axes suivants :

- accès à la santé : hôpitaux et équipement médical, programmes de santé, soutien professionnel en matière de santé ;
- accès à l'éducation : écoles et matériel pédagogique, bourses ;
- sécurité alimentaire : subventions pour les petits agriculteurs, assurance agricole ;
- accès au financement : systèmes de paiement numérique, agences bancaires dans des zones isolées ;
- création d'emplois : formation professionnelle ;
- gestion durable de l'eau : traitement de l'eau ;
- conservation de la biodiversité ;
- énergies renouvelables.

L'allocation des fonds sera examinée par un tiers indépendant et sera gérée de manière dynamique, avec la possibilité d'intégrer des dépenses supplémentaires.

Le gouvernement mexicain s'engage à déclarer chaque année les répercussions sociales et environnementales positives de son obligation durable. Des indicateurs clés de performance (ICP) ont été définis pour chaque catégorie éligible.

Crédit Agricole

Les objectifs sociaux de l'obligation du Crédit Agricole (CA) sont axés sur la cohésion et l'inclusion sociales, ainsi que sur l'accès au financement et aux services essentiels. CA n'a pas défini d'objectifs prévisionnels concernant le financement à impact social. Il travaille toutefois avec ses agences locales sur les indicateurs clés de performance (ICP) sociaux en vue de déterminer ce type d'objectifs. Les fonds viseront à :

- créer des emplois à travers le financement de PME ;
- favoriser l'accès à la santé ;
- permettre l'accès à des logements abordables.

Les ICP applicables à cette obligation comprennent le nombre de prêts, le nombre de personnes employées ainsi que le nombre de bénéficiaires. Les fonds seront à la fois gérés par un système de suivi interne et par un processus de vérification externe. CA a déjà établi un portefeuille de 20 milliards d'euros de dépenses sociales éligibles, ce qui le place en bonne position pour devenir un émetteur régulier d'obligations sociales.



Beaucoup de ces titres sont intégrés à des portefeuilles traditionnels. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, nous lançons désormais des produits plus personnalisés visant à répondre aux attentes de nos clients en matière d'investissements à faible émission de carbone.

Parmi eux, on trouve notamment une solution d'investissement respectueuse du climat et axée sur les flux de trésorerie. Cette solution a pour but de générer les revenus attendus par les régimes de retraite et les autres détenteurs d'actifs en s'appuyant sur :

- des émetteurs d'obligations qui émettent actuellement peu de gaz à effet de serre et/ou contribuent de manière positive à l'atténuation du changement climatique, et/ou
- des émetteurs d'obligations responsables d'émissions importantes, mais dotés d'un plan de décarbonation solide et crédible. Ces entreprises ont un rôle crucial à jouer pour atteindre l'objectif net zéro d'ici à 2050.

Mener la transition : les obligations de transition

AXA IM a fortement contribué à la promotion des obligations permettant d'aider les entreprises à devenir plus vertes. Les entreprises utilisent uniquement ces obligations de transition pour financer leur transition vers un modèle économique plus faible ou bas carbone.

En 2020, AXA IM a investi 100 millions d'euros dans des obligations de transition émises par le Groupe BPCE.

Ces investissements aideront le groupe bancaire français à refinancer ses propres prêts, lesquels présentent un potentiel très intéressant de réduction des émissions à travers les transports, l'électricité, le midstream gazier, l'exploitation minière et les métaux, ainsi que les matériaux de construction.

Développer nos actifs verts

Actifs réels verts

Nos 13,47 milliards d'euros investis dans les secteurs de l'immobilier, de la gestion forestière et des infrastructures représentent une proportion significative et croissante des actifs sous gestion d'AXA IM.

À la même période l'an dernier, nous comptons 9,88 milliards d'euros investis dans des actifs réels verts. Cette hausse apporte une contribution non négligeable à l'objectif de 25 milliards d'euros d'actifs verts de notre maison mère.

À l'instar de ce qui existe sur les marchés cotés, nous avons établi une classification précise des actifs verts en l'absence de définitions standards largement reconnues sur le marché.



1. Immobilier

Une tour emblématique de 62 étages dans le quartier de la City à Londres, notée A+ pour le certificat de performance énergétique (CPE), « Excellent » par BREEAM et disposant du label « WiredScore Platinum ». L'électricité est entièrement produite à partir de sources d'énergies renouvelables et le gaz naturel est 100 % compensé. En ce qui concerne la construction, 98 % des déchets de construction ont été détournés de l'enfouissement.



2. Forêts

Une forêt de 7 000 hectares, certifiée PEFC, en Finlande. En 2020, elle a stocké 7,6 millions de tonnes brutes de CO₂. Elle a eu un impact carbone positif de 9 700 tonnes de CO₂ sur l'année. Ce chiffre inclut les émissions liées à la récolte, au transport et au traitement du bois.



3. Infrastructure

Une participation de 49 % dans une entreprise européenne de matériel roulant. Son parc compte plus de 150 locomotives électriques qui tirent chacune un train transportant l'équivalent de plus de 70 véhicules lourds. Ces trains permettent de réduire les émissions de CO₂ de 80 % par rapport au transport de fret routier.

Actions cotées

Le montant de 1,25 milliard d'euros correspondant aux actions cotées comprend les deux fonds actions « verts » gérés par AXA IM.

Pour AXA IM, il est essentiel de définir explicitement et en toute transparence les catégories des entreprises en portefeuille et être en mesure d'expliquer clairement pourquoi ces titres font partie d'un portefeuille d'investissements à impact.

En ce qui concerne les fonds actions verts, nous cherchons à identifier et à surveiller un ensemble d'indicateurs d'impact ou d'ICP dans les cinq catégories suivantes :

- produits et services ;
- recherche et développement ;
- opérations ;
- initiatives liées à la responsabilité sociale d'entreprise ;
- externalités négatives.

Notre cadre d'évaluation a été conçu pour analyser les entreprises de sorte à déceler les opportunités associées à un ensemble de stratégies d'investissement à impact dans des actifs cotés.

“

La lutte contre les changements climatiques revêt une importance capitale pour le progrès humain. Notre alignement sur les ODD des Nations Unies, nos investissements et notre engagement en faveur du changement, ainsi que les mesures que nous prenons pour lutter contre la déforestation, attestent de notre détermination à agir face aux risques climatiques qui menacent l'avenir de notre planète.

En tant qu'investisseur actif, responsable et de long terme, nous avons un rôle à jouer dans le financement de la transition vers un monde plus vert et plus durable.

Nous sommes convaincus que les innovations, les initiatives et les politiques décrites dans ce rapport permettront à nos clients et à nos collaborateurs d'apporter une contribution utile à cette entreprise mondiale.

”

Marco Morelli, Executive Chairman, AXA Investment Managers



Investment Managers

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information et ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers conformément à la Directive MIF 2 (2014/65/CE) ni ne constitue, de la part d'AXA Investment Managers ou de ses affiliés, une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considéré comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers.

Ce document a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif. Ses analyses et ses conclusions sont l'expression d'une opinion indépendante, formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Toutes les données de ce document ont été établies sur la base d'informations rendues publiques par les fournisseurs officiels de statistiques économiques et de marché. AXA Investment Managers décline toute responsabilité quant à la prise d'une décision sur la base ou sur la foi de ce document. L'ensemble des graphiques du présent document, sauf mention contraire, a été établi à la date de publication de ce document.

Du fait de sa simplification, ce document peut être partiel et les informations qu'il présente peuvent être subjectives.

Par ailleurs, de par la nature subjective des opinions et analyses présentées, ces données, projections, scénarii, perspectives, hypothèses et/ou opinions ne seront pas nécessairement utilisés ou suivis par les équipes de gestion de portefeuille d'AXA Investment Managers ou de ses affiliés qui pourront agir selon leurs propres opinions. Toute reproduction et diffusion, même partielles, de ce document sont strictement interdites, sauf autorisation préalable expresse d'AXA Investment Managers.

L'information concernant le personnel d'AXA Investment Managers est uniquement informative. Nous n'apportons aucune garantie sur le fait que ce personnel restera employé par AXA Investment Managers et exercera ou continuera à exercer des fonctions au sein d'AXA Investment Managers. AXA Investment Managers Paris – Tour Majunga – La Défense 9 – 6, place de la Pyramide – 92800 Puteaux. Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP 92-008 en date du 7 avril 1992 S.A. au capital de 1 421 906 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506.

Design & Production: Internal Design Agency (IDA) | 2-010782 / 2021 Photo Credit: Gettyimages